

données, la normalisation des systèmes de mesure de la consommation illicite, la formation scientifique et technique et l'échange de données d'expérience.

- Développer ou encourager l'élaboration de campagnes visant à favoriser une plus grande prise de conscience sociale des dangers que présente l'abus de drogues pour l'individu, la famille et la société, ainsi que l'établissement de plans de participation communautaire.
 - Sensibiliser l'opinion publique aux graves effets de l'abus des drogues et aux activités des organisations criminelles qui en assurent le trafic et la vente.
 - Améliorer et actualiser les mécanismes de coopération pour la poursuite et l'extradition des individus accusés de trafic de stupéfiants et de substances psychotropiques ainsi que d'autres délits connexes, conformément aux accords internationaux, aux prescriptions constitutionnelles et aux législations nationales.
 - Établir, ou renforcer lorsqu'elles existent, des unités centrales spécialisées, dûment formées et équipées, et chargées d'assurer la demande, l'analyse et l'échange entre autorités gouvernementales compétentes d'information relatives au blanchiment des produits, des biens et des instruments résultant d'activités criminelles (également dites blanchiment d'argent).
 - Renforcer les mécanismes de contrôle internationaux et nationaux afin d'empêcher le trafic illicite et le détournement des précurseurs chimiques.
 - Promouvoir la prompte ratification et entrée en vigueur de la Convention interaméricaine contre la production et le trafic illicite d'armes à feu; préconiser l'approbation et la prompte mise en application du Règlement modèle de la CICAD sur le contrôle des armes et des explosifs liés au trafic de drogues; engager les États qui ne l'ont pas déjà fait à adopter les mesures législatives et autres nécessaires pour assurer une coopération internationale effective visant à prévenir et combattre le trafic transnational illicite d'armes à feu et de munitions, tout en établissant ou en renforçant les systèmes propres à améliorer le suivi des armes à feu servant à des activités criminelles.
 - Éliminer les cultures illicites en appuyant davantage les programmes nationaux de développement alternatif, ainsi que les campagnes d'éradication et d'interndiction.
- Renforcer les commissions nationales de contrôle des drogues, de manière à mieux coordonner l'élaboration et l'exécution des plans nationaux dans chaque pays ainsi que la rationalisation de l'assistance internationale dans ce domaine.
- Souligner la précieuse contribution qu'apporte la société civile, par l'intermédiaire de